

Ambassade de Tunisie
A Dakar

URGENT

CORRESPONDANCE
SIGNALÉE

00192/16/IM

Dakar, le 24 juin 2016

L'Ambassade de la République Tunisienne à Dakar présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de la République du Sénégal et a l'honneur de l'informer que dans le cadre de la coopération tuniso-sénégalaise en matière d'Enseignement Supérieur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Tunisienne met à la disposition de la Partie sénégalaise dix (10) inscriptions (huit -08- inscriptions avec bourse pour le 1^{er} cycle et deux -02- inscriptions sans bourse en Master/Doctorat), au titre de l'année académique 2016/2017, réparties suivant le tableau en annexe.

-1) Les candidats au premier cycle doivent être titulaires du diplôme de baccalauréat ou d'un diplôme équivalent au titre des années 2015 ou 2016.

-2) Les candidats doivent présenter dans leurs dossiers de candidature toutes les pièces indiquées dans les formulaires ci-joints, relatifs respectivement aux cycles susmentionnés (**formulaire selon le cycle choisi**).

-3) La transmission des dossiers de candidature s'effectuera par les voies officielles, en collaboration avec l'Ambassade de la République Tunisienne à Dakar, **impérativement avant le 15 août 2016, date limite de l'acceptation des dossiers.**

-4) Il est à signaler que les nouveaux étudiants boursiers ayant choisi une filière spécifique ne seront pas autorisés à changer de filière par la suite.

-5) Pour les étudiants qui ne justifient pas d'un niveau suffisant en langue française, le pays d'envoi prend en charge les frais inhérents à la formation linguistique au profit de ses ressortissants.

